



Laurent Falaize Président de Riviera Yachting NETWORK : « Un vent d'espoir souffle sur le yachting »



À l'occasion de Cannes Yachting Festival du 12 au 17 septembre Laurent Falaize Président de Riviera Yachting NETWORK et administrateur de la Confédération du nautisme et de la plaisance fait le point sur la filière yachting. Pour lui un vent d'espoir souffle sur la grande plaisance en méditerranée française. Les échanges avec le Gouvernement semblent encourageants. Pour cause l'annonce du Gouvernement de suspendre lundi le décret relatif aux cotisations sociales des marins résidents en France et embarqués sur des yachts battant pavillon tiers (entrée en vigueur le 1er juillet) est une avancée majeure et redonne du souffle à la filière. Une nouvelle loi devrait être discutée.

Les échanges avec le Gouvernement semblent encourageants. Pour cause l'annonce du Gouvernement de suspendre lundi le décret relatif aux cotisations sociales des marins résidents en France et embarqués sur des yachts battant pavillon tiers (entrée en vigueur le 1er juillet) est une avancée majeure et redonne du souffle à la filière. Une nouvelle loi devrait être discutée. Laurent Falaize rappelle qu'au début de l'été, par l'adoption d'une motion de protestation, les 90 professionnels membres du cluster Riviera Yachting NETWORK , avaient unanimement tiré la sonnette d'alarme.



[Visualiser l'article](#)

En effet, l'entrée en application récente de différentes mesures hypothèque l'activité économique de l'industrie de la grande plaisance, notamment en Provence-Alpes- Côte d'azur, car les yachts boudent nos côtes. Les entreprises membres, spécialisées dans le refit, la réparation/maintenance et les services aux yachts ont alerté les élus locaux et nationaux d'une situation qui se dégrade et qui se répercute sur une multitude d'activités.

Ce sont les élus Régionaux, Renaud Muselier (Président de la Région Provence- Alpes-Côte d'azur), Hubert Falco (Président de Toulon Provence Méditerranée) et Christian Estrosi (Président de Nice Côte d'Azur) notamment qui se sont mobilisés avec force et détermination, en saisissant le 1er Aout, dans un courrier commun, le Président de la République.

Il y a quelques jours encore, lors d'une réunion de travail avec la Fédération des Industries Nautiques très active sur ce dossier, ce courrier apparaissait comme ayantréveillé le dossier ENIM : Les marins pourront choisir leur régime social. L'application du décret du 1er juillet est suspendue, un nouveau texte de loi sera mis à l'étude dans les prochaines semaines. Il devrait cette fois offrir la possibilité pour les marins de choisir leur régime social en fonction de leurs propres besoins et de ceux de l'armement sur lequel ils embarquent. Le décret sorti le 1er juillet assujettissait les équipages des yachts aux cotisations sociales françaises dès lors que le yacht passait plus de trois mois en France.

Il n'en reste pas moins que l'exode de yachts vers l'étranger aura été réel durant l'été, mais certains bateaux qui avaient renoncé à leurs travaux d'hivernage dans nos chantiers peuvent encore changer d'avis.

Réponse dans les prochains jours durant les salons de Cannes et de Monaco qui sont deux rendez-vous incontournables pour les professionnels.

Le Yachting Festival Cannes qui a lieu en ce moment et jusqu'au 17 septembre 2017 est le premier salon à flots européen avec plus de 500 bateaux dont plus de 150 unités en avant première mondiale.

Le Monaco Yacht Show qui a lieu du 27 au 30 septembre 2017 est le premier salon mondial de la grande plaisance. Chaque année, le MYS expose 125 superyachts uniques et exceptionnels.

Laurent Falaize conclut par des remerciements aux élus régionaux d'avoir donné un écho aux craintes : « merci d'être à nos côtés pour continuer à travailler en vue d'une harmonisation européenne qui fasse que demain, notre territoire, notre filière économique ne soient plus l'objet d'une concurrence déloyale. Nous continuons à jouer notre rôle de cluster, les politiques nous entendent, merci à ceux qui nous écoutent et qui ont compris qu'il était utile de considérer et défendre l'intérêt de nos entreprises, d'un secteur économique spécifique et par la même, notre richesse collective et des milliers d'emplois. »

Riviera Yachting NETWORK est présent sur le stand JETEE156 (jetée nord, côté Palais des Festivals) avec le Pôle Refit La Rochelle.